21N12SE
(21N12-200-0102)

Carte écoforestière

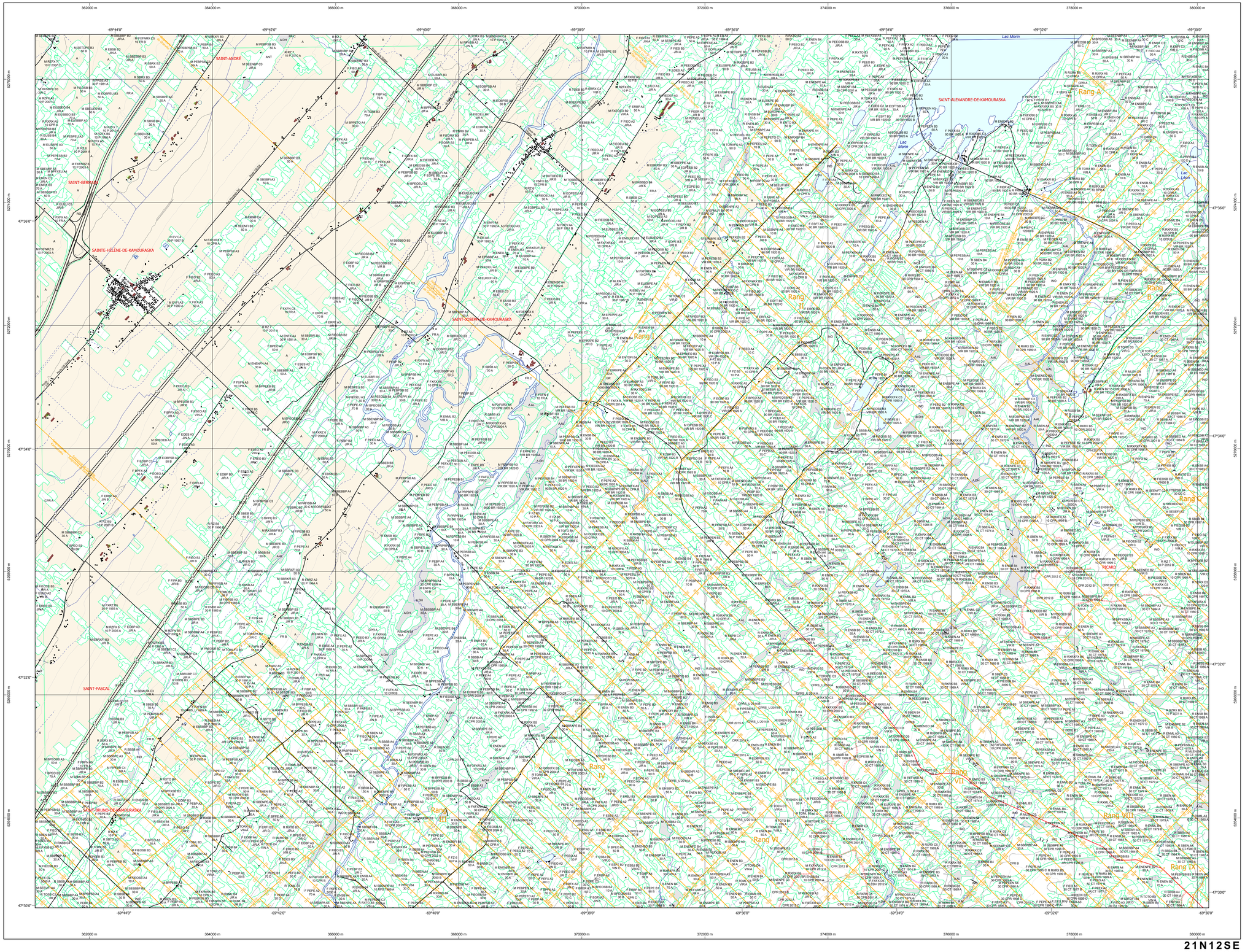

21N12SE
(21N12-200-0102)

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert	X	X		
SS	Groupement d'essence 1*	X			H/7
SBSB	Groupement d'essence 2*	X			H/7
A	Indice densité	X	X		
T	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
56	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
H	Code de terrain 2*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JAN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RESINEUSES 1*
G	Epinette blanche
E	Epinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
S	Pruche de l'est
R	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
C	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 3*
BB	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CH	Chêne rouge
CB	Caryer cordiforme
ER	Erable à sucre
FT	Feuillu tolérant (1)
FI	Feuillu intolérant (2)
FH	Feuillu humide (3)
FNC	Feuillu non commercial
FE	Feuillu indéterminé

CODE	ESSENCES RESINEUSES 4* et 5*
EB	Epinette blanche
EE	Epinette rouge et noire
PB	Pin blanc
PR	Pin rouge
PG	Pin gris
ME	Mélèze laricin
S	Pruche de l'est
RX	Résineux indéterminés
SB	Sapin Baumier
TO	Thuya occidental

CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*
BP	Bouleau à papier
BJ	Bouleau jaune
CF	Caryer à fruits doux
CC	Caryer cordiforme
CT	Cerisier Tardif
CH	Chêne à gros fruits
CR	Chêne à gros fruits
CR	Chêne rouge
EO	Erable rouge
ES	Erable à sucre

CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*
FX	Feuillus indéterminés
FNC	Feuillus non commercial
FA	Frêne d'Amérique
HG	Hêtre à grandes feuilles
OS	Orme d'Amérique
PD	Peuplier à grandes dents
PT	Peuplier faux-tremble
PR	Peuplier faux-tremble
TA	Tilleul d'Amérique

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4* et 5*)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Erable rouge en association (applicable 4* et 5*)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4* et 5*)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		10 m à 7m	10 m à 10m	10m à 13m	14 à 16 m	17 à 19 m	20 à 22m	23 m et +
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD
H		Densité recouvrement haute						H/7
I		Densité recouvrement inférieure						I/7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)					Jin-jr
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)					Vin-Vr
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 30 50	30 50 70	50 70 90	70 90 120	90 120 -	- - -
	30 10 30	50 30 50	70 50 70	90 70 90	120 90 -	- - -
	50 30 10	70 50 30	90 70 50	120 90 70	- - -	- - -
	30 50 70	50 70 90	70 90 120	- - -	- - -	- - -
	50 30 50	70 50 70	90 70 90	120 90 -	- - -	- - -
	70 50 30	90 70 50	120 90 70	- - -	- - -	- - -
	10 90 50	30 80 50	50 100 70	- - -	- - -	- - -
	30 10 70	50 30 90	70 50 120	- - -	- - -	- - -
	50 30 10	70 50 30	90 70 50	120 90 70	- - -	- - -
	10 120 50	30 100 70	50 120 90	- - -	- - -	- - -
	30 10 90	50 30 120	70 50 -	- - -	- - -	- - -

INTERVENTIONS ET PERTURBATIONS

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Epidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
BR	Brûlis total	CAM	Coupe d'assainissement
FR	Friche	CA	Coupe d'assainissement
VER	Verglas grave	CJ	Coupe de jardinage
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRG	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage aux trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de prépartinage
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CB	Coupe par bandes
CT	Coupe totale	CTR	Coupe par trouées
CPRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CP	Coupe partielle
ETR	Elimination des tiges résiduelles	CE	Coupe partielle et épidémie légère
ENM	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangée)
ENM	Ensemencement avec mini serres		
P	Plantation	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	EC	Eclaircie commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Eclaircie commerciale d'étalement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	ECP	Eclaircie précommerciale
		EMR	Ensemencement artificiel
		ERR	Enrichissement
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Epidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entourés de 41% et plus

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

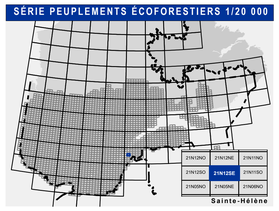

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 5
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	18° 10' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	69°37'29"O 47°33'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	07/06/2019

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2016
Date de mise à jour provinciale	Juin 2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec